



DECRET N° 2003 - 237 DU 22 Août 2003
PORTANT NOMINATION D'UN CHARGE DE MISSION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2002-372 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République

DECRETE :

Article premier.- Monsieur Dieudonné BANTSIMBA, est nommé chargé de mission au cabinet du Chef de l'Etat, coordonnateur du projet cadastral.

Article 2.- Monsieur Dieudonné BANTSIMBA, percevra le indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur Dieudonné BANTSIMBA, sera enregistré, inséré au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera./-

2003 - 237

Fait à Brazzaville, le 22 Août, 2003



Denis SASSOU-N'GUESSO